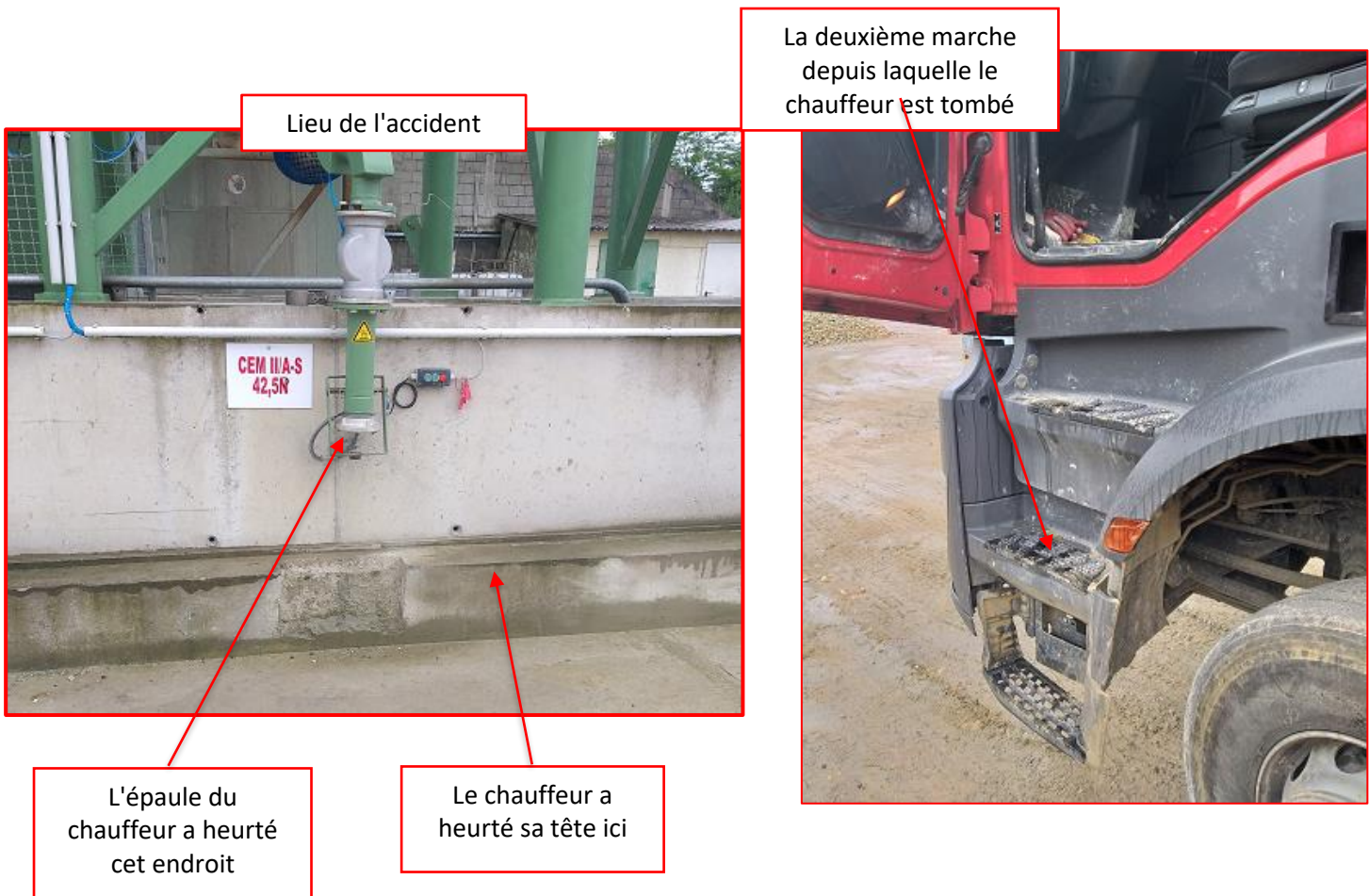


<b>ENTREPRISE/LIEU</b>	Usine RMC non CRH
<b>DATE/HEURE</b>	3 juin 2020
<b>BLESSURES ET DOMMAGES</b>	<b>ACCIDENT AVEC ARRÊT DE TRAVAIL</b> – Blessure à la tête à la suite d'une chute depuis une cabine
<b>DESCRIPTION</b>	<p>Un chauffeur de camion RMC sous-traitant âgé de 52 ans, avec 9 ans d'expérience, revenait à l'usine RMC après avoir terminé son travail. Comme d'habitude, il a arrêté le véhicule près des silos, où se trouve l'alimentation en eau. Il a ouvert la porte et a commencé à descendre de la cabine avec son téléphone portable et ses documents de livraison dans les mains. Il a perdu l'équilibre et est tombé depuis la deuxième marche (d'environ 50-55 cm de hauteur) sur la surface en béton, heurtant son dos, son épaule droite et l'arrière de sa tête. Il ne portait pas de casque. La chute a produit une grande plaie par lacération à la tête, qui a été traitée à l'hôpital local. <a href="https://www.youtube.com/watch?v=zJ4FH6mmFXo&amp;feature=youtu.be">https://www.youtube.com/watch?v=zJ4FH6mmFXo&amp;feature=youtu.be</a></p> <p>Une autre vidéo de formation est disponible pour étayer votre discussion – voir page suivante.</p>





Points de maintien disponibles sur la cabine



Image d'une vidéo de formation portant sur un accident similaire qui s'est produit sur un site non CRH (7 avril 2020) – [cliquez ici pour visionner la vidéo](#)  
 Le chauffeur expérimenté d'une équipe de nuit s'est blessé au dos en tombant de l'échelle d'un camion. Il ne maintenait pas le contact en 3 points pendant qu'il montait à l'échelle du camion.

<p><b>ENSEIGNEMENTS/MESURES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisez cette alerte de sécurité, ainsi que <a href="#">l'alerte de sécurité 44/2019</a> et <a href="#">la vidéo de formation mentionnée précédemment</a>, pour rappeler aux chauffeurs de camion que leurs deux mains doivent être libres (ne pas tenir de téléphone portable, de documents, d'outils, etc.) quand ils descendent ou montent une échelle, et que la règle des 3 points de contact doit toujours être suivie.</li> <li>• Faites remarquer que malgré la faible hauteur de chute depuis une cabine de camion, ce type d'erreur humaine mène facilement à de très graves blessures.</li> </ul>
<p><b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b></p>	<p><a href="mailto:glesko@crh.com">glesko@crh.com</a></p>

Assurez-vous que toutes les personnes concernées au sein de votre organisation reçoivent une copie de cette alerte de sécurité et sont informées de son contenu et de ses recommandations. Ces informations ne sont pas uniquement destinées à être communiquées par tableau d'affichage. Si les informations contenues dans l'alerte sont pertinentes pour vos activités, elles doivent être utilisées par les managers et contremaîtres pour permettre une discussion sur ce thème avec vos salariés et sous-traitants. Posez-vous les trois questions suivantes :

1. Cet accident aurait-il pu se produire sur notre site ?
2. Quels sont les systèmes mis en place pour éviter un tel accident sur notre site ?
3. Ces systèmes sont-ils utilisés comme nous le pensons ?